

Résumé pour les citoyens

Communication "Vers une stratégie spatiale de l'UE au service du citoyen"

QUEL EST L'ENJEU?

- Les infrastructures spatiales et leurs applications sont indispensables au bon fonctionnement de notre société. Elles ont un impact direct sur notre **vie quotidienne** et constituent une source de croissance et d'emplois.
- L'UE a besoin de ces outils pour mener à bien ses politiques: protection de l'**environnement**, lutte contre le **changement climatique**, gestion des **crises**, transports, etc. A cette fin, il importe de conserver un accès indépendant à l'espace.
- Les activités spatiales en Europe répondent avant tout à des objectifs nationaux et **manquent de coordination**, ce qui nuit à leur efficacité.
- L'Europe doit davantage s'exprimer d'une seule voix à l'égard des autres grandes puissances spatiales.

POURQUOI L'UE DOIT-ELLE AGIR?

- Le traité de Lisbonne a **renforcé le rôle de l'UE** dans le domaine spatial: l'Union est chargée d'élaborer une politique spatiale, d'établir des programmes spatiaux et de coordonner l'action des États membres.
- Pour cela, elle doit compléter les infrastructures des États membres et se doter de ses propres **infrastructures spatiales** en tant que de besoin.
- Deux grands projets européens sont en cours de développement: **Galileo** (système de navigation par satellite) et **GMES** (programme d'observation de la Terre). L'UE doit compléter ces constellations et assurer leur protection.
- L'UE est la mieux placée pour **renforcer la collaboration** entre les États membres et l'Agence spatiale européenne, et pour négocier des accords avec les grandes puissances spatiales.

QUELLES SONT LES PRIORITES?

- Mise en œuvre de **Galileo** et de **GMES** et développement de services innovants exploitant ces technologies.
- Renforcement des capacités de **lutte contre le changement climatique** du programme GMES.
- Contribution à la mise en place d'un système de surveillance de l'espace afin de **protéger les satellites** des radiations solaires et des collisions (débris, engins spatiaux).
- Développement de **capacités à l'échelle européenne** afin de renforcer la surveillance maritime, le contrôle des frontières et les interventions de l'UE dans des situations de crise, en Europe et ailleurs.

- Participation de l'UE à l'**exploration spatiale** afin de garantir un accès à l'espace de tous les États membres et assurer leur participation à la station spatiale internationale.
- Poursuite d'une **politique industrielle spatiale** afin de renforcer la compétitivité des entreprises européennes au niveau mondial
- Renforcement de la **synergie** entre la politique spatiale et les autres politiques européennes, qui bénéficieront des avancées dans le domaine spatial (transport, environnement, innovation, notamment).

QUI EN BÉNÉFICIERA ?

- Avant tout les **citoyens européens**. Galileo permettra par exemple d'améliorer la sécurité des transports et de développer des services d'aide aux personnes âgées ou handicapées; GMES permettra d'étudier le réchauffement climatique et d'améliorer l'aide d'urgence en cas de catastrophe naturelle. L'exploration spatiale est à l'origine d'avancées dans le domaine médical.
- Les **entreprises**. L'industrie spatiale est un moteur de croissance et d'innovation: elle génère des emplois hautement qualifiés et offre des débouchés à des produits et des services innovants bien au-delà du secteur spatial.
- Les **institutions européennes et les États membres**. L'action de l'UE renforcera l'efficacité des ressources affectées aux activités spatiales.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES ?

- La Commission souhaite présenter une proposition de **programme spatial européen** en 2011.
- Elle mettra en place dès 2011 les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie proposée (politique industrielle, organisation des activités spatiales).